

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-046	REGLEMENT PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
---------------------	-------------------	--

Session du :	2ème trimestre 2024
Séance du :	01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGO	X			Jérôme CHAMOSSET		X	
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT	X		
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ		X	Isabelle PACHECO	Séverine CARTIER	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Corinne BRUCHE		X	Jean-Marc STEDILE
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Séverine CARTIER
Alain GIMENEZ		X	Karine FALCONNAT	Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe aux affaires scolaires, périscolaires et au personnel, selon lequel :

Le service enfance jeunesse organise les temps périscolaires et extrascolaires pour les enfants de la commune.

Afin de déterminer les modalités d'inscription et de présenter le fonctionnement de ses activités, un règlement des activités périscolaires et extrascolaires a été élaboré.

Le règlement définit :

- L'organisation des différents temps périscolaires et extrascolaires
- Les modalités d'inscription
- Les différents modes de paiement

Mairie de Sillingy





REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-046	RÈGLEMENT PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
---------------------	-------------------	--

Pour l'année 2024/2025, et en raison du nombre élevé de factures impayées, il est proposé d'ajouter l'article ci-dessous au règlement :

« **Les familles doivent obligatoirement être à jour des paiements de l'année précédente, pour l'ensemble des activités pour inscrire les enfants aux services périscolaire et extrascolaire pour la rentrée 2024/2025.** »

➤ **Il est proposé au Conseil municipal :**

D'approuver le règlement des activités périscolaire et extrascolaires pour l'année 2024-2025 joint en annexe de la présente délibération

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
POUR(S)		CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
28		0		0	

APPROUVE le règlement des activités périscolaires et extrascolaires.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les, jour, mois et an susdits.

Le MAIRE
Yvan SONNERAT



Le secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :	
De sa transmission en Préfecture le :	04 juillet 2024
De sa mise en ligne le :	04 juillet 2024

Mairie de Sillingy

